

Règlements Matches / Tournois Intermédiaires -13 ans

Matches - Tournois Intermédiaires :

Il s'agit de matches / tournois mis en place à l'issue des 1ères phases de championnats. Ils concerneront les équipes ne se trouvant pas en position d'accession ou de relégation dans leur poule initiale.

- **Les tournois** : Ils pourront se dérouler sur une seule ou sur 2 journée (7/8 et/ou 14/15 Décembre) en fonction des divisions.

- 2è Division : Tournoi à 3 entre l'équipe ayant fini 2è ne participant pas aux barrages accession et les 2 équipes ayant fini 3è des poules. (**1 seule journée** le 14/15 Décembre)

- 3ème Division : Tournoi à 3 + match simple pour les équipes ayant terminé 2è mais ne participant pas aux barrages (2) et les 3 équipes ayant fini 3èmes des poules. (**2 journées** les 7/8 Décembre et 14/15 Décembre)
Les résultats de ces rencontres permettront de définir le positionnement dans les poules de la 2^{ème} phase (Haute, Moyenne, Basse).

Les tournois seront organisés par l'équipe la mieux classée à l'issue de la 1è phase. En cas d'impossibilité, c'est la 2è équipe la mieux classée qui sera sollicitée.

- **Les matches** : Ils seront joués les 7/8 Décembre et 14/15 Décembre
 - par les équipes ayant terminé aux places 4 et 5 de 3è division. Les équipes les mieux classées à l'issue de la 1ère phase recevant sur la 2^{ème} journée.
 - par les équipes ayant fini 6è en première phase en matchs aller- retour.
- Les résultats des matches/tournois permettront de définir le positionnement des équipes pour la 2è phase, les adversaires seront désignés en fonction des classements finaux de la première phase.
- Les formes de jeu sont celles utilisées lors de la première phase des championnats y compris pour les tournois.
- **Les points des tiers temps ne seront pas comptabilisés, seul le score final des matches sera pris en compte.**
- En cas d'égalité parfaite au score à l'issue des rencontres, l'équipe ayant marqué le plus de but à l'extérieur sera désignée gagnante. Si les équipes sont également à égalité malgré ce cas particulier, sera mise en place une série de 5 tirs aux buts par équipe (voir art 3.3.6 du règlement fédéral en fin de document).

- 12 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match
- Durée des matchs : Match simple : 3x15 minutes
Tournois : 2x16 minutes
- Lors des tournois, seules les règles particulières des tiers temps 1 et 2 présentes sur les formes de jeu ci-dessous seront appliquées.
- Les matchs / tournois devront respecter le protocole d'avant match mis en place par le Comité du Gard.
- Comme en première phase, les jeunes arbitres et accompagnateurs d'arbitres seront désignés par les clubs recevants.

Formes de jeu :

2ème Division

Catégories	Années d'age	Terrain	Réducteur but	Nombre de joueurs	Engagement	Ballon	Temps de jeu					Règles particulières		
							Temps morts	Match sec	exclusion	Tournoi à 3	exclusion	1er tiers-temps	2ème tiers-temps	3ème tiers-temps
-13 ans	2007 2008 (2009)	40x20	Non	6+1	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1	1/période	3x15'	2'	2x16'	1'	Défense étagée, dispositifs possibles: 3-3 et/ou 2-4	Défense alignée 0/6	Tout sauf 0/6

3^{ème} Division (hors Barrages Accession 2^{ème} Division)

Catégories	Années d'âge	Terrain	Réducteur but	Nombre de joueurs	Engagement	Ballon	Temps de jeu					Règles particulières		
							Temps morts	Match sec	exclusion	Tournoi à 3	exclusion	1er tiers-temps	2ème tiers-temps	3ème tiers-temps
- 13 ans	2007 2008 (2009)	40x20	Non	6+1	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1	1/période	3x15'	2'	2x16'	1'	Défense 1/2 terrain, système H/H (organisat° collective de la récupérat° de la balle)	Défense étagée, dispositifs possibles: 3-3 et/ou 2-4	Défense Libre

NB: les règles particulières concernant les formes défensives seront gérées de la manière suivante : le manager qui constate que les obligations ne sont pas respectées demande un temps-mort technique (non comptabilisé comme temps-mort réglementaire) et attire l'attention sur ce point. Si l'attitude ne change pas, une réclamation peut être portée sur la feuille de match en fin de rencontre. Dans ce cas et après examen des Commissions Sportive et Technique le match peut être perdu par l'équipe fautive.

*** ART 3.3.6 Règlement général des compétitions Nationales :**

Déroulement jets de sept mètres Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer. Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but. Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but. L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs. Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété. Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.